

## Sur les pas de Nicolas Perrot

C'est « sur les pas de Nicolas Perrot » que ses descendants sont convoqués le dimanche 16 septembre prochain à Montréal. En effet, cette journée commémorative débutera par une messe célébrée à la chapelle du Sacré-Cœur de la basilique Notre-Dame-de-Montréal. Or, faut-il le rappeler, cette basilique érigée entre 1824 et 1829 remplaçait la précédente église Notre-Dame devenue trop exiguë.

L'histoire de la paroisse Notre-Dame est intimement liée à l'histoire de Montréal. Ville-Marie fondée en 1642 était avant tout une aventure mystique, une colonie de mission. Dès 1642, une petite chapelle est construite à la Pointe-à-Calière et consacrée à Notre-Dame. Elle était dirigée par les Jésuites.

C'est en 1657, au moment où la paroisse Notre-Dame est fondée que ladite paroisse est confiée aux Messieurs de Saint-Sulpice, arrivés en Nouvelle-France cette même année. Deux Sulpiciens marqueront les débuts de Montréal : Gabriel de Queylus qui prendra charge de la mission alors que Gabriel Souart deviendra curé de Notre-Dame.

C'est au cours de cette période que notre ancêtre, Nicolas Perrot, travaillera pour les Messieurs de Saint-Sulpice.

Notons que la chapelle fut remplacée par une deuxième chapelle puis par la première église érigée dans l'emplacement de la rue Notre-Dame entre 1672 et 1683. Vers 1800, l'église devenue trop petite, on décide de construire l'église actuelle. C'est l'architecte James O'Donnell, d'origine irlandaise protestante et établi à New-York qui en dresse les plans.



## HORAIRE

### Dimanche 16 septembre 2007 MONTRÉAL

- 10 h 30 Messe commémorative  
Chapelle du Sacré-Cœur  
(entrée rue St-Sulpice)  
Basilique Notre-Dame  
110, rue Notre-Dame Ouest  
(Métro Place d'Armes)
- 12 h 00 Auberge Saint-Gabriel  
(salle Truteau)  
426, rue Saint-Gabriel
- 13 h 30 Assemblée générale  
(salle Truteau)  
426, rue Saint-Gabriel
- 14 h 30 Visite du Musée de la  
Pointe-à-Callières  
350, place Royale  
(Angle de la Commune)
- 17 h Fin de l'activité

## Sommaire

- Sur les pas de Nicolas Perrot, pp. 1 et 2
- Renseignements généraux sur la journée  
du 16 septembre 2007, p. 3
- Avis de convocation de l'assemblée générale et  
règles électorales p. 4
- Les documents relatifs à l'assemblée générale  
seront remis lors de l'assemblée**

Quant à la décoration intérieure, telle qu'on la connaît aujourd'hui, elle date de 1870 et elle est l'œuvre de l'architecte lanauchois Victor Bourgeau.

En 1889, le curé Sentenne demande aux architectes Perreault et Mesnard de construire une chapelle pour les cérémonies regroupant une assemblée peu nombreuse. Elle sera terminée et inaugurée le 8 décembre 1891. Or ce bijou architectural qu'est la chapelle du Sacré-Coeur, fut victime d'un incendie criminel en 1978. Reconstituée, elle est remise en usage en 1982.

Après la cérémonie religieuse, nous vous attendrons à l'Auberge Saint-Gabriel. Pour vous y rendre, vous emprunterez les rues Notre-Dame et Saint-Gabriel. Le nom de cette rue rappelle le nom des premiers Sulpiciens qui dirigèrent Montréal : Gabriel de Queylus et Gabriel Souart.

Quant à l'auberge, Étienne Truteau, un soldat venu en Amérique pour imposer la paix aux Iroquois, la construisit, en 1688, pour en faire sa demeure. Ce n'est qu'en 1754, que Robert Dulong, le propriétaire d'alors en fit une auberge, la première en Amérique du Nord. L'auberge a passé entre les mains de nombreuses personnes dont Dolly Hart, l'épouse d'Aaron Hart, un des premiers millionnaires du pays.

En 1914, Ludger Truteau, un descendant d'Étienne Truteau l'achète et la désigne sous l'appellation d'Auberge Saint-Gabriel. Il la conservera pendant près de 75 ans. Depuis 1987, elle est la propriété de la famille Bolay. Le dîner se prendra dans la salle Truteau.

Jadis, un tunnel de 60 pieds de longueur reliait l'auberge au poste de traite Bois-Brûlés où se trouvaient les « voûtes fortes » aménagées en vue de garder et de protéger les fourrures. Un décor que Nicolas Perrot a bien connu en tant que coureur de bois. Ce poste était géré par la compagnie du Nord-Ouest.

Enfin, après l'assemblée générale, nous vous proposons une visite du musée de la Pointe-à-Callière, lequel s'élève plus précisément à l'endroit où fut signé la Grande Paix de Montréal en 1701 (voir expositions en cours, p. 4). Nicolas Perrot y joua un rôle d'interprète et de diplomate afin d'amener toutes les tribus de la région des Grands-Lacs à signer ce traité de paix et à entrer dans le giron français.

À ce sujet, Raymond Douville écrit : *« Il a cherché sans cesse à être non seulement un ambassadeur de son pays auprès des indigènes qu'il a rencontrés, mais aussi un médiateur entre les Indiens et les Français. Il a vu des tribus qu'aucun blanc n'avait rencontrées avant lui, et il s'en est fait des alliés. Lui seul sait que sans son intervention, tous les Français qui pénétraient à l'intérieur du continent auraient été irrémédiablement massacrés. Il a même, par sa force de persuasion et la souplesse de ses arguments, rétabli la paix entre des groupes ennemis. Pendant des années, il a vécu dans un monde complètement différent et inconnu, et ce monde, il l'a offert à son pays qui n'en a pas voulu. L'un après l'autre, les gouverneurs Courcelles, Frontenac, La Barre, Denonville, Callières*

*ont réclamé son aide, quand leur propre prestige était en jeu. À la demande expresse du gouverneur Callières, il a sauvé la grande réunion de 1701 à Montréal. Mais déjà, aux yeux des officiels, il n'est plus que « le nommé Perrot ». Et ce, parce qu'il a contrecarré les louches projets d'un protégé de Frontenac, Monseignat, qui a savamment semé ses calomnies. Callières n'ose se compromettre. Et c'est ce gouverneur intransigeant qui porte la responsabilité d'avoir rabaisé ce grand explorateur humble et sans méfiance au rang d'un simple colon sans prestige et sans importance. »* Comme vous pouvez le constater, c'est vraiment sur les pas de Nicolas Perrot que nous vous convions, le dimanche 16 septembre en parcourant les rues du Vieux-Montréal qu'il a lui-même parcourues.



## Renseignements généraux sur la journée du 16 septembre 2007

### EXPOSITIONS DE LA POINTE-À-CALLIÈRE

**I – Ici naquit Montréal : (exposition permanente)** -Laissez-vous transporter au cœur d'un site archéologique authentique : le lieu de fondation de Montréal. Dans un parcours souterrain inédit qui recouvre six siècles d'histoire, redécouvrez l'essence même de la ville née il y a plus de 360 ans.

**II – Premières nations : (collections royales de France)** 85 objets choisis parmi les plus beaux des collections amérindiennes du musée du Quai Branly à Paris. Ce musée possède l'une des plus riches collections au monde d'objets amérindiens des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles provenant de l'Est de l'Amérique du Nord.

#### Stationnement dans le Vieux-Montréal

Le stationnement dans le Vieux-Montréal est pénible. Pour réserver, vous devez compléter le coupon de réservation joint à la présente et le faire parvenir avec votre paiement **avant le 5 septembre 2007** à

**L'Association des descendants de Nicolas Perrot**  
1595, rue Piette - Joliette (Québec) J6E 3W3

Un stationnement intérieur de 110 places est disponible à proximité de l'auberge Saint-Gabriel, sur la rue Saint-Jean-Baptiste.

C'est la réception de votre contribution qui fera foi de votre réservation. Nous apprécierions également que vous nous indiquiez, à l'avance, le nom des participants.

Coût du stationnement : 12 \$ / jour. Les personnes à mobilité réduite doivent prévoir le service d'un taxi.

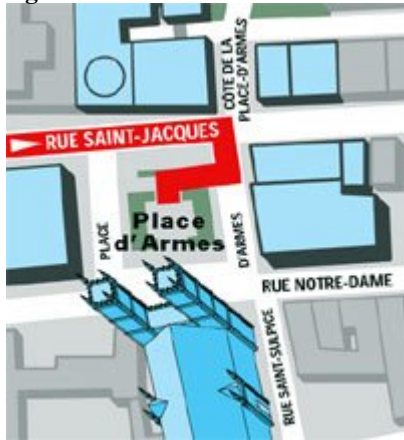
Prix (incluant repas et visite du musée de la Pointe-à-Callière) :

Liste des stationnements à proximité :  
[Cadre3]

Membres : 35 \$ / personne  
Non-membres : 40 \$<sup>2</sup> / personne

Au menu : Potage du moment,  
Pavé de saumon (beurre citrus et câpres)  
OU  
Cuisse de volaille rôtie (velouté des sous-bois)  
Crème caramel  
Pain artisanal et beurre  
Thé ou café

Église Notre-Dame



Auberge Saint-Gabriel

Elle est située sur la rue Saint-Gabriel (2<sup>e</sup> rue à l'Est du boulevard Saint-Laurent) plus précisément au sud de la rue Notre-Dame (entre Notre-Dame et Saint-Paul).

Musée de la Pointe-à-Callière



## AVIS DE CONVOCATION

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

#### AVIS DE CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Par la présente, vous êtes convoqué(e) à l'assemblée générale annuelle de l'Association des descendants de Nicolas Perrot.

**Le dimanche 16 septembre 2007 à 13 h  
à L'Auberge Saint-Gabriel  
426, rue Saint-Gabriel  
Montréal (Québec)**

#### PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1 – Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée
- 2 – Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
- 3 – Adoption de l'ordre du jour
- 4 – Adoption du procès-verbal de l'assemblée de fondation du 9 avril 2006
- 5 - Rapport du président
- 6 – Présentation et adoption du rapport du trésorier
- 7 – Adoption du plan d'action 2007-2008
- 8 – Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection ainsi que de 2 scrutateurs
- 9 – Élection des membres du conseil d'administration : les postes à combler sont ceux de :  
Président  
Secrétaire  
Administrateurs ( 3 postes)
- 10 – Levée de l'assemblée

Michel Perreault  
**Secrétaire**

**PS Les personnes intéressées à occuper un poste au conseil d'administration doivent faire parvenir leur mise en candidature au secrétariat au moins 3 jours avant l'ouverture de la réunion.**

## ÉLECTIONS AU CONEIL D'ADMINISTRATION (rappel de l'article 9 des statuts et règlements)

La corporation est régie par un conseil d'administration composé de 5 à 9 personnes dont un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et de 1 à 5 administrateurs, pour un mandat d'une durée de 2 ans. Toutefois, pour permettre l'alternance, en 2006-2007, les postes de président, secrétaire, 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> administrateur ne seront élus que pour une année.

À la suite de mises en candidature reçues au secrétariat de l'Association au moins trois (3) jours avant la date de ladite assemblée, les candidats seront déclarés élus s'il n'y a qu'un seul candidat à ce poste.

Advenant le cas où il y a plus de candidats que de postes à pourvoir, l'assemblée par vote secret, désignera le candidat retenu à chacun de ces postes.

Advenant qu'il y ait moins de candidats que de postes offerts, l'assemblée pourra ou combler le(s) poste(s) vacant(s) ou demander au conseil d'administration de combler le(s) poste(s) et ce, dès sa première réunion.

Ces administrateurs sont élus chaque année, par les membres réunis en assemblée générale annuelle convoquée par le secrétaire..

Tous les administrateurs de la corporation sont bénévoles.

**BULLETIN DE PRÉSENTATION DE  
CANDIDATURE ANNEXÉ À LA  
PRÉSENTE**

## COUPON DE RÉSERVATION

Nous serons \_\_\_\_ personnes au dîner des descendants de Nicolas Perrot le dimanche 16 septembre 2007 soit :  
\_\_\_\_\_ membres X 35 \$

\_\_\_\_\_ non-membres X 40 \$

Vous trouverez un chèque au montant de \_\_\_\_\_ \$

Liste des participants

Nom et Prénom des participants	Non-membre	# de membre

Complété par : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Découper ici -----

## BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE

Je, \_\_\_\_\_ désire soumettre ma candidature au poste  
Non du candidat ou de la candidate

de :

- Président (e)
- Secrétaire
- Administrateur (poste # 1)
- Administrateur (poste # 3)
- Administrateur (poste # 5)

Ma candidature est proposée par \_\_\_\_\_  
Nom du proposeur # de membre

Appuyée par \_\_\_\_\_  
Nom de l'appuyeur # de membre

En foi de quoi j'ai signé :

\_\_\_\_\_  
Signature du candidat

2007 - \_\_\_\_ - \_\_\_\_  
mois Jour